



Association Hockey Mineur Éclaireurs Chaudière-Étchemin

CODE D'ÉTHIQUE DES PARENTS

Il est important qu'une étroite collaboration existe entre les parents, l'école et les sports. Les parents soucieux du développement de leur enfant doivent s'intéresser à leur mieux-être et connaître les valeurs éducatives véhiculées par le sport. Ils doivent donc collaborer à l'utilisation du hockey comme moyen d'éducation et d'expression pour que leur enfant en retire des effets bénéfiques. Pour bien s'acquitter de leurs devoirs, les parents doivent adopter les comportements suivants :

- 1^e Démontrer du respect envers les entraîneurs et dirigeants;
- 2^e Avoir une bonne conduite et utiliser un langage approprié;
- 3^e Éviter toute violence verbale envers les joueurs et appuyer tous les efforts déployés en ce sens;
- 4^e Ne jamais oublier que mon enfant joue au hockey pour son propre plaisir, pas pour le mien;
- 5^e Encourager mon enfant au respect de la charte de l'esprit sportif, des règles du jeu et de celles de l'équipe;
- 6^e Reconnaître les bonnes performances de mon enfant comme celles des joueur de l'équipe adverse;
- 7^e Aider mon enfant à chercher à améliorer ses habiletés et à développer son esprit sportif;
- 8^e Apprendre à mon enfant qu'un effort honnête vaut tout autant que la victoire;
- 9^e Juger objectivement les possibilités de mon enfant et éviter les projections;
- 10^e Aider mon enfant à choisir une ou des activités selon ses goûts plutôt que de lui imposer de jouer au hockey;
- 11^e Ne jamais tourner en ridicule un enfant parce qu'il a commis une faute ou qu'il a perdu la partie;
- 12^e Éviter la discrimination familiale à l'endroit des filles;
- 13^e Respecter la réglementation, les politiques, et les décisions des dirigeants ou des bénévoles qui permettent à mon enfant de jouer au hockey lorsqu'elles ne sont pas contraires au bien être et leur témoigner de ma gratitude;
- 14^e Respecter les décisions, le jugement et l'intégrité des officiels;
- 15^e Contrôler mes agissements comme spectateurs ou comme parents de l'équipe de mon enfant;
- 16^e Encourager mon enfant par mon exemple à respecter les règlements et à résoudre les conflits sans agressivité, ni violence.

Je reconnais avoir pris connaissance de ce code d'éthique et je m'engage à respecter les éléments qui y sont décrits.

Signature

Date

Tiré du Livre des règlements administratifs de Hockey Québec- Saisons 2009-2010- Chapitre 10 et bonifié des ajouts régionaux.